



Le plan de la façade est, selon les plans de l'architecte vainqueur du concours. LDD



Et celui de la façade nord avec sa grande baie vitrée. La couleur n'est qu'indicative. LDD

Une future école pour un site scolaire cohérent

TAVANNES Le concours d'architecture organisé par la commune a porté ses fruits et tient son vainqueur.

PAR ADRIAN VULIC

« Le contexte rural et pourtant presque urbain de Tavannes nous intéressait beaucoup. Nous avons imaginé un bâtiment dont la toiture en shed fait référence aux petites usines horlogères de la région. » C'est en ces termes que Rolf Jenni, l'un des membres du bureau d'architecte zurichois «Raumbureau» décrit l'esprit du bâtiment qui devrait accueillir, d'ici à 2022, les futures écoles enfantine et à journée continue de Tavannes.

Ce projet, intitulé «Le Petit Prince», est en effet sorti vainqueur du concours d'architecture lancé, en février, par la commune de Tavannes. Rappe-

lons que cette compétition avait pour ambition de fournir à la municipalité, un panel aussi large que possible de projets en tous genres. Un objectif largement atteint, puisque ce ne sont pas moins de 75 projets qui ont été soumis à l'examen du jury, composé des conseillers municipaux Romain Voumard et Caroline Gyger ainsi que de trois architectes.

Une place des écoles

Le projet retenu répond aux attentes des organisateurs du concours: palier à la saturation des salles de classe tout en respectant l'harmonie du site protégé qui l'entoure. Son apparente simplicité présente également l'avantage de la

flexibilité: ses espaces sont facilement modulables et leur entretien ne devrait pas se montrer trop coûteux. Ce nouveau bâtiment prendra place sur l'espace qu'occupe, actuellement, le pavillon de l'école enfantine.

Les plans du vainqueur prévoient plusieurs aménage-



Le bâtiment s'intègre bien dans le site sans cacher l'école primaire.

ROMAIN VOUWARD
CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE
DES BÂTIMENTS PUBLICS



La maquette du vainqueur, qui met le bâtiment en situation. LDD

ments du site environnant, sans déborder, pour autant, sur l'espace dit de la patinoire. Ainsi, en plus du bâtiment principal qui accueillera l'école enfantine et l'école à journée continue, un parking sera bâti à l'extrémité opposée de la rue des sources.

Un critère déterminant, puisqu'il permettra de supprimer l'essentiel de la circulation sur ce qui s'apparentera, de plus en plus, à une véritable allée des écoles. Le long de celle-ci, justement, seront plantées des rangées d'arbres qui souligneront la cohérence de la place, et qui s'ajouteront au vaste jardin aménagé à proximité du nouveau bâtiment scolaire.

Impossible, pour l'heure, de chiffrer les coûts de cette réalisation, mais il a été, comparé à d'autres, jugé relativement économique.

Prochaines étapes, donc: un chiffrage plus précis d'ici à la fin de l'année, suivi en 2019 par le passage devant les urnes d'un crédit de construction correspondant. Dès 2020 devraient commencer des travaux qui prendront fin en 2022. Avec, à la clé, un site scolaire efficace, cohérent et capable, enfin, de répondre à l'incessante augmentation des effectifs de ces dernières années.

Du 20 au 29 juillet, exposition de maquettes des 75 projets. Arsenaux de la rue du Mont. Lu-ve: 17h-19h, sa-di: 10h-12h.

Record d'affluence à la mise

LES REUSSILLES

Organisée mercredi, la 22e mise de bétail bovin a drainé la grande foule.

Mise sur pied par l'Association d'élevage de Tramelan-Montbautier, la mise de bétail bovin a attiré bien du monde à la loge de la Chaux. Les éleveurs y sont venus pour la qualité du bétail, et les familles pour l'accueil, l'ambiance et le spectacle.

Fin connaisseur de la génétique et président de la société de Tramelan, Richard Ueltschi présentait chaque bête à son entrée au ring. Le crieur, Aloys Wyss, a fait monter les enchères avec humour et brio.

De retour en septembre

Sur les 63 bovins inscrits, 57 étaient présents; 55 ont été vendus au prix moyen de 3344 fr. pour les vaches et les génisses portantes, et 1460 fr. pour les veaux. La somme la plus élevée (5450 fr.) a été versée pour une vache issue d'un taureau génomique.

Si les marchands alémaniques ont conclu de nombreux achats, certains privés n'ont pas résisté à l'énergie du crieur. L'organisation était assumée par Christian Müller, président de la société de Montbautier. La cantine, sous la responsabilité de Diane Opplinger, a servi 400 repas. Prochaine mise de l'Arc jurassien: le 6.9, aux Ponts-de-Martel. **JH**



Pour la visite, les bêtes sont attachées à l'intérieur. LDD

Pas très bilingues, ces conseils

HAUTES ÉCOLES Le député au Grand Conseil PSA Peter Gasser veut savoir si les Romands sont vraiment partie négligeable.

Le canton fait des efforts en matière de formation. Ainsi, pour soutenir les futurs étudiants, la Direction de l'instruction publique a mis sur pied un Service de conseil des hautes écoles bernoises. Son site internet décrit ainsi les différentes possibilités d'aides et de conseils à disposition des étudiants.

Tout en saluant l'initiative, le député Peter Gasser déplore la faiblesse des informations à l'attention des francophones dans l'interpellation qu'il vient de déposer. Il constate en effet que de nombreuses pages ne sont pas traduites ou sont parsemées de remarques en allemand.

Or, rappelle l'élu, il y a quelque temps déjà, le Conseil du Jura

bernois et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne étaient intervenus auprès de l'Uni de Berne pour des problèmes du même ordre concernant des étudiants francophones. L'établissement avait alors réagi très vite en créant un poste de chargé des affaires francophones. Cet engagement avait permis «une grande amélioration dans l'offre de prestations franco-allemaniques», observe Peter Gasser.

Rendre le site attractif

Pour l'élu du PSA, il serait donc logique que les prestations du Service de conseil des hautes écoles bernoises soient égale-

ment accessibles à un large public francophone, «que ce soit au niveau du site internet ou des ateliers dispensés en français. Ce service pourrait peut-être ainsi éviter des situations douloureuses dans lesquelles certaines familles francophones se sont trouvées lorsqu'elles ont reçu des factures importantes pour l'écolage de leurs enfants.»

Peter Gasser veut donc savoir si le gouvernement est conscient du fait que ce service n'est pas bilingue. Il veut savoir s'il est prêt à entreprendre les démarches pour que le site internet en français soit aussi attractif qu'en allemand. Il souhaite savoir si l'expérience de l'Uni de



Peter Gasser a peu apprécié le fait que le service de conseils néglige les francophones. A-ST. GERBER

Berne ne pourrait pas servir d'exemple pour le service de conseil des hautes écoles bernoises. Et, si oui, «le gouvernement est-il prêt à dégager les moyens financiers nécessaires à cette réalisation»? **PHO**

Eviter les dangers et le bruit du 1er Août

MOUTIER A l'approche du 1er Août, le Conseil municipal tient à rappeler quelques règles afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de la population. La célébration de la Fête nationale sera, comme de coutume, l'occasion d'allumer des engins pyrotechniques. Des activités pas sans dangers, notamment par temps sec. Chaque année, leur allumage non conforme, non surveillé ou imprudent cause des dommages chiffrés en millions. Et, souvent, des personnes ou des animaux en sont aussi victimes. Les gens sont donc appelés à la prudence et à l'observation stricte de l'art. 10 du Règlement communal de po-

lice administrative, qui stipule que les feux d'artifice ne seront tirés que s'il n'y a aucun danger pour des personnes ou des choses.

A tous de collaborer

Outre des incendies et des dommages divers, les engins pyrotechniques provoquent des nuisances sonores. L'art. 22 dispose qu'il est interdit de provoquer du bruit possible à éviter ou à réduire au minimum. L'utilisation de pétards est donc interdite, même en journée, les autres jours que le 1er Août. Cela s'applique en particulier aux enfants. Le Municipal prévient compte sur la compréhension, la collaboration et la discipline de tous. **C-D5**